



# Association des Riverains de France

ASSOCIATION NATIONALE FEDERANT DES RIVERAINS, DES ASSOCIATIONS, DES SOCIETES ET DES SYNDICAT RIVERAINS DES EAUX DOUCES ET/OU MARINES.

Association déclarée le 29 Août 1979 régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

## ADHESION 2026

Nom – Prénom ou Raison sociale :

Président de l'association déclarée, société ou syndicat de riverains :

Nombre de membres :

Gérant de l'usine :

Type de production et puissance :

Adresse (expéditions)

Code postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

Email :

Riverain du cours d'eau ou lac :

Propriétaire ou locataire de rives, ou d'un logement jouxtant immédiatement ce cours d'eau dont je subis directement les influences.

Nouvel adhérent à l'ARF : oui non

J'attends de l'association .....

Je consulte régulièrement le site internet : oui non

J'y recherche .....

Je demande mon **adhésion** à l'association pour l'**année 2026** et j'adresse à **M. Christian LE ROY, 3 rue Le Puy, 56140 SAINT-ABRAHAM**, trésorier de l'association, le montant de la cotisation :

- Adhésion d'association, société ou syndicat de riverains de **90 euros**,
- Adhésion utilisateur force motrice de **90 euros**,
- Brochure « Pour que l'eau vive » : 25 euros

**par chèque ci-joint, libellé à l'ordre de l'Association des Riverains de France**

**ou par virement, au Crédit agricole Charente-Périgord de MANSLE à l'ordre de l'Association des Riverains de France 66 rue de la Boétie 75008 PARIS**

**Banque : 12406 Guichet : 00113 Numéro : 80017576414 Clé : 14**

**IBAN : FR76 1240 6001 1380 0175 7641 414 BIC : AGRIFRPP824**

A

, le

2026

Signature et qualité